

DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURE ET DE FRANÇAIS

Plan de cours

COURS : **LITTÉRATURE ET IMAGINAIRE**

PROGRAMME : Tous les programmes

DISCIPLINE : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : | Théorie : 3 | Pratique : 1 | Étude personnelle : 3

PROFESSEUR DU COURS- GROUPE	BUREAU	☎ POSTE	✉ COURRIEL
ALEXANDRE MICHAUD	A-36	5254	alexandre.michaud@cegepmontpetit.ca

PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ AUX ÉTUDIANTS *À remplir par les étudiants*

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi					
Après-midi					

COORDINATION DÉPARTEMENTALE	BUREAU	☎ POSTE	✉ COURRIEL
Robert Saletti	E-107	2661	robert.saletti@cegepmontpetit.ca
Guylaine Fontaine	E-107	2661	guylaine.fontaine@cegepmontpetit.ca

PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT

Objectif de la discipline

Portrait du diplômé en littérature

Au terme de leurs quatre cours de « Français, langue d'enseignement et littérature », nos étudiantes et nos étudiants auront fait, par la pratique de la lecture, de l'écriture et de la parole, une double expérience de la littérature.

D'une part, ils auront appris à développer, avec les œuvres littéraires, une relation esthétique. Ils auront, dans cette perspective, acquis les habiletés qui en auront fait de bons lecteurs d'œuvres littéraires et ils auront appris à construire le sens d'une œuvre. Pour ce faire, ils auront appris à étudier le traitement des thèmes abordés dans une œuvre, à en comprendre le propos, à observer les procédés d'écriture auxquels l'auteur a eu recours et à en saisir les effets. Ils seront ainsi devenus des lecteurs sensibles non seulement à la matière, au propos d'un texte, mais aussi à la manière dont il est écrit. Ils auront, dans cette optique, appris à définir certains courants littéraires, à situer les œuvres à l'étude dans leur contexte sociohistorique et acquis, de ce fait, une bonne connaissance de l'histoire de la littérature. Bref, ils seront devenus des lecteurs capables d'analyser, d'expliquer, d'apprécier des textes littéraires, tout en trouvant dans ces activités sens et plaisir.

D'autre part, ils auront appris à développer, avec les œuvres littéraires, une relation qui leur aura permis de se construire et de se transformer comme sujets lecteurs et comme êtres humains. Ils auront, dans cette perspective, enrichi leur imaginaire des images, des personnages et des récits inventés par les écrivains qu'ils auront rencontrés. Ils auront nourri leur sensibilité des sensations, des émotions, des sentiments et des états d'âme exprimés dans les œuvres qu'ils auront lues. Confrontés aux idées et aux représentations du monde proposées dans ces œuvres, ils auront affiné leur compréhension de la condition humaine et du monde. Ils auront, en outre, par la discussion des valeurs et des dilemmes exposés dans ces œuvres, raffiné leur jugement sur les plans esthétique, éthique et politique. Enfin, ils auront enrichi leur connaissance de la langue par la fréquentation d'écrivains qui en font un usage inusité et original. Bref, ils seront devenus des sujets lecteurs et des êtres humains plus imaginatifs, plus sensibles, plus intelligents, plus critiques et plus soucieux du soin de la langue.

Au terme de leur parcours, nos étudiantes et nos étudiants auront abordé les quatre grands genres littéraires, notamment lors de l'étude d'œuvres de la littérature québécoise et d'expression française. De plus, la réalisation de travaux sous les formes prescrites par les devis ministériels et sous d'autres formes en aura fait des personnes aptes à bien s'exprimer oralement et par écrit, non seulement à propos de littérature, mais en toutes circonstances.

Nous croyons fermement que l'expérience de la littérature, telle que nous la concevons et que nous proposons à nos étudiantes et à nos étudiants de la faire dans les quatre cours de la formation générale, leur permettra de développer avec la langue et avec la littérature une relation riche et féconde, qui ne pourra qu'accroître la qualité de leur présence au monde, à leur société et à leur culture.

Ce cours est un préalable absolu au cours **Littérature québécoise**, 601-103-MQ.

OBJECTIFS MINISTÉRIELS

Énoncé de la compétence

Expliquer, en référence à leur contexte culturel et de manière à mieux les apprécier, les représentations du monde proposées par des textes de genres variés (dont poésie et discours narratif) et d'époques différentes, mais issus en majorité de la littérature d'expression française postérieure au XVIII^e siècle, et rendre compte de sa compréhension dans une dissertation.

Objectifs

1. Reconnaître le traitement d'un thème dans un texte.
2. Situer le texte dans son contexte culturel et sociohistorique.
3. Dégager les rapports entre le réel, le langage et l'imaginaire.
4. Élaborer un plan de dissertation.
5. Rédiger une dissertation explicative de 800 mots.
6. Réviser et corriger le texte

Définition départementale de la dissertation explicative

La dissertation explicative consiste à démontrer à l'aide d'exemples pertinents et de connaissances littéraires la justesse d'un énoncé dont l'objet est une œuvre ou un extrait d'œuvre. Elle est construite à partir d'un plan de rédaction.

ŒUVRES À L'ÉTUDE (MATÉRIEL REQUIS OBLIGATOIRE) :

MAUPASSANT, Guy de, Contes réalistes et contes fantastiques, Montréal, Beauchemin, 222 p.

BAUDELAIRE, VERLAINE, RIMBAUD *et alii*, Les poètes maudits et le symbolisme, Éd. établie par Pierre Barrette, Anjou, Les Éditions CEC, coll. Grands Textes, 2014, 180 pages.

SCHMITT, Eric-Emmanuel, La Part de l'autre, Paris, Le Livre de Poche, 2001, 503 pages.

BRADBURY, Ray, Fahrenheit 451, Paris, Folio SF, 1995, 236 pages [Éd. originale: 1953].

GAGNON, Anne, C. PERRAULT et H. MAISONNEUVE, Guide des procédés d'écriture, 2e édition, ERPI français/Pearson, 2014, 146 pages.

**Un DICTIONNAIRE (qu'il faudra apporter en classe lors des ateliers et rédactions): Le Petit Robert (Micro), Le Petit Larousse (de poche) ou le Multidictionnaire de la langue française ;
Un guide de conjugaison (Bescherelle, par exemple) ;
L'étudiant doit imprimer et apporter en classe les documents complémentaires que le professeur lui transmettra à l'occasion par la plateforme LÉA (Omnivox).**

MÉDIAGRAPHIE (SITES WEB RECOMMANDÉS):

- Amélioration du français écrit: <http://www.ccdmd.qc.ca/fr/>
- Bibliothèque du Cégep Édouard-Montpetit: <http://blogues.college-em.qc.ca/bibli/>
- Centre d'aide en français (CAF): <http://ww2.college-em.qc.ca/dept/caf/>
- Dictionnaire en ligne du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales: <http://www.cnrtl.fr/definition/>

OUVRAGES DE RÉFÉRENCE:

ALLUIN, Bernard (dir.), Anthologie de textes littéraires du Moyen Âge au XX^e siècle, Paris, Hachette, 1998, 639 pages.

HOBBSAWM, Eric J., L'Ère des révolutions (1789-1848), L'Ère du capital (1848-1875), L'Ère des empires (1875-1914), Paris, Fayard, coll. Pluriel, 1969-1989, 433 pages/464 pages/497 pages.

HOBBSAWM, Eric J., L'Âge des extrêmes, Histoire du Court Vingtième Siècle (1914-1991), Éditions Complexe, 1994, 810 pages.

LAPOINTE, Monique, Anthologie de la littérature du romantisme à aujourd'hui, ERPI, 198 p.

LAURIN, Michel, Anthologie littéraire de 1800 à aujourd'hui, 3^e édition, Montréal, Beauchemin/Chenelière, 2013, 286 pages.

PILOTE, Carole, Guide littéraire, 3^e éd., Montréal, Beauchemin/Chenelière, 2012, 190 pages.

ROUVILLOIS, Frédéric (éd.), L'utopie, Paris, Flammarion, 1998, 251 pages.

SERVIER, Jean, Histoire de l'utopie, Paris, Gallimard, 1991, 396 pages.

TRÉPANIÉ, Michel et Claude Vaillancourt, La méthodologie de la dissertation explicative, Laval, Éditions études vivantes, 2000.

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Dans ce cours, une attention particulière sera portée au thème de la mémoire (autant individuelle que collective). Ce fil conducteur permettra d'établir des liens entre la littérature et l'histoire du 19^e au 21^e siècles. Les thèmes de l'utopie, de la dystopie et de l'uchronie seront aussi abordés avec les romans Fahrenheit 451 de Bradbury et La Part de l'autre de Schmitt.

En classe, environ trois heures par semaine seront consacrées, sous des formes variées (exposé, dialogue, débat, extraits audiovisuels), à la présentation des œuvres littéraires et de leur contexte historique et culturel, ainsi qu'à l'étude des représentations du monde qu'elles proposent.

Des ateliers sont prévus au cours desquels l'étudiant devra analyser des œuvres; ces ateliers seront également l'occasion de se familiariser avec la méthodologie de la dissertation explicative.

Enfin, l'étudiant devra consacrer environ trois heures par semaine, hors classe, à la lecture et à l'étude des œuvres au programme, à l'étude des notions présentées, à la préparation des travaux faits en classe et à des exercices formatifs. Plus précisément, l'étudiant devra lire un recueil de contes, une anthologie de poésie, deux romans et des extraits du Guide des procédés d'écriture.

IMPORTANT: Directive relative à l'usage des technologies de l'information et des communications en classe

La Direction des études du Cégep valorise l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins d'apprentissage, et ce, dans un climat propice à la concentration.

Ainsi, à moins d'une entente spéciale avec l'enseignant, en classe, sont interdits :

- L'usage des cellulaires, des cellulaires intelligents et des lecteurs de musique;*
- L'enregistrement audio et vidéo, ainsi que la prise de photos;*
- L'utilisation des ordinateurs portables et des tablettes à des fins autres que celles prescrites dans le contexte d'enseignement.*

En cas de non-respect de ces consignes, le professeur pourrait exiger que l'appareil soit rangé et, s'il y a récidive après un avertissement formel, exclure l'étudiant concerné de la classe.

Seuls les étudiants inscrits au CSA dont le rapport indique qu'ils ont le droit d'utiliser un ordinateur portable en classe seront autorisés à le faire.

PLANIFICATION DU COURS

CONTENU	ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE
<p>Semaine 1: 25 au 29 janvier Présentation du plan de cours Rédaction diagnostique pour le CAF (environ 250 mots)</p>	<p>Achat des ouvrages obligatoires À lire: Présentation de l'œuvre de Maupassant, p.111 à 138</p>
<p>Semaine 2: 1er au 5 février Étude de quelques poèmes de Victor Hugo (poésie et romantisme) Contrôle de lecture sur <u>Contes réalistes et contes fantastiques</u> (10 %)</p>	<p>À lire: <u>Contes réalistes et fantastiques</u> de Maupassant, p.7 à 109</p>
<p>Semaine 3: 8 au 12 février Contexte du réalisme, du naturalisme et du fantastique Brève présentation de Maupassant, Flaubert et Zola Analyse des contes de Maupassant</p>	<p>À lire: <u>Guide des procédés d'écriture</u>, p.65 à 69, p.124 à 127</p>
<p>Semaine 4: 15 au 19 février Analyse des contes de Maupassant (suite) Procédés d'organisation du discours narratif (début) Contexte du symbolisme / les poètes maudits</p>	<p>À lire: <u>Les poètes maudits et le symbolisme</u>, p.7 à 58 <u>Guide des procédés</u>, p.59 à 63, p.108-109</p>
<p>Semaine 5: 22 au 26 février Analyse de poèmes de Baudelaire, Verlaine et Rimbaud Éléments de versification et procédés de la poésie Atelier 1 sur les poètes maudits (5 %)</p>	<p>À lire: <u>Les poètes maudits et le symbolisme</u>, p.60 à 105 (pages à préciser)</p>
<p>Semaine 6: 29 février au 4 mars Méthodologie de la dissertation explicative (plan+paragraphe) Élaboration d'un plan sur un poème de Baudelaire (début de la dissertation partielle)</p>	<p>À lire: Documents sur la dissertation explicative</p>
<p>Semaine 7: 7 au 11 mars Rédaction d'un paragraphe d'analyse sur Baudelaire (Dissertation partielle de 400 mots) (20 %) Présentation du dadaïsme/surréalisme (pour lire Schmitt)</p>	<p>À lire (avant ou pendant la semaine de lecture): <u>La Part de l'autre</u></p>
<p>Semaine 8: 21 au 29 mars Contrôle de lecture sur <u>La Part de l'autre</u> (10 %) Procédés d'organisation du discours narratif (suite) Analyse du roman de Eric-Emmanuel Schmitt</p>	<p>À lire: <u>Guide des procédés d'écriture</u>, p.70 à 75 Extraits placés dans LÉA</p>
<p>Semaine 9: 30 mars au 5 avril Analyse du roman de Eric-Emmanuel Schmitt (suite) Contexte et caractéristiques de l'existentialisme; Extraits de Beauvoir, Sartre et Camus. Atelier 2 sur <u>La Part de l'autre</u></p>	<p>À lire: <u>Guide des procédés d'écriture</u>, p.39 à 57 (procédés stylistiques)</p>
<p>Semaine 10: 6 au 12 avril Méthodologie de la dissertation explicative</p>	<p>À lire: <u>Guide des procédés d'écriture</u> et documents sur la dissertation explicative</p>

Semaine 11: Journée JR 13 avril Rédaction de la dissertation explicative de 800 mots sur <u>La Part de l'autre</u> de Schmitt (30 %). N.B.: Il n'y aura pas de cours de français du 14 au 20 avril.	À lire: <u>Fahrenheit 451</u>
Semaine 12: 21 au 27 avril Contrôle de lecture sur <u>Fahrenheit 451</u> (5 %) Mise en contexte et analyse du roman de Ray Bradbury	À lire: Extraits placés dans LÉA
Semaine 13: 28 avril au 4 mai Analyse du roman de Ray Bradbury (suite) Postmodernité et engagement: le féminisme et la chanson des années 1960-70	
Semaine 14: 5 au 11 mai Récapitulation de la matière vue durant la session (atelier 3)	À lire: Notes de cours Préparation à l'examen final
Semaine 15: 13 au 26 mai Examen de synthèse final (15 %) Démarche CAF (remise de l'attestation au professeur)	

N.B.: Ce calendrier pourra être modifié par le professeur au cours de la session.

ÉVALUATION

Description de l'activité d'évaluation	Contexte de réalisation	Échéance (date de remise d'un travail ou période d'examen)	Pondération (%)
Ateliers et participation	En classe et en équipe	Semaines 5, 9 et 14	10 %
Contrôle de lecture sur <u>Contes réalistes et contes fantastiques</u>	En classe et seul	Semaine 2 4 février	10 %
Dissertation partielle de 400 mots sur Baudelaire	En classe et seul	Semaine 6-7 3 et 7 mars	20 %
Contrôle de lecture sur <u>La Part de l'autre</u>	En classe et seul	Semaine 8 21 mars	10 %
Dissertation explicative sur <u>La Part de l'autre</u>	En classe et seul	Journée JR: 13 avril	30 %
Contrôle de lecture sur <u>Fahrenheit 451</u>	En classe et seul	Semaine 12 25 avril	5 %
Examen de synthèse final (entre autres sur <u>F451</u>)	En classe et seul	Semaine 15 16 mai	15 %

TOTAL : 100

L'évaluation terminale de cours (article 6.2.4 de la PIÉA) peut comporter deux activités, dont la pondération totale varie entre 25% et 40% de la note du cours, et l'une de ces activités peut avoir lieu à partir de la date prévue pour la journée JR consacrée aux activités d'évaluation préparatoires à l'ÉUF.

CONDITIONS DE RÉUSSITE

(1) NOTE DE PASSAGE

La note de passage est de 60 %.

(2) PRÉSENCE AUX COURS

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire.

Politique départementale de présence en classe

1] Un étudiant qui aura été absent à plus de 10% de la période totale prévue pour un cours sera invité à rencontrer son professeur qui l'aviserà des conséquences possibles de sa(ses) prochaine(s) absence(s).

2] Est susceptible de ne plus être admis en classe tout étudiant qui, malgré cette invitation et cet avis, se sera absenté à plus de 20% de la période totale prévue pour un cours.

3] En ce cas, la note portée au bulletin est la note totale obtenue au moment de l'exclusion.

(3) PLAGIAT

Tout acte qui consiste à copier, traduire ou paraphraser, en tout ou en partie, la production (support papier, électronique ou internet) d'une autre personne en se l'attribuant indûment, avec ou sans son consentement, constitue un plagiat et entraîne la note «0» pour l'examen, le travail ou l'activité d'évaluation en cause. Si l'étudiant récidive, il se voit attribuer la note «0» pour le cours concerné.

(4) MESSAGERIE MIO

La messagerie MIO doit être utilisée en cas d'urgence seulement; elle ne sert pas à donner des cours par correspondance. Les étudiants qui éprouvent des difficultés avec certains aspects de la matière pourront prendre rendez-vous pour obtenir une rencontre individuelle ou se présenter à mes heures de disponibilité à mon bureau. L'étudiant absent à un cours s'informerà auprès d'un camarade de classe à propos de la matière vue en son absence.

(5) REMISE DES TRAVAUX

Les travaux exigés doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés par l'enseignant.

Le professeur peut refuser tout travail en retard à moins qu'il y ait eu entente préalable entre lui et l'étudiant. Dans le cas où un travail en retard est accepté, le professeur peut appliquer au travail une pénalité allant jusqu'à 10 % par jour de retard.

(6) PRÉSENTATION MATÉRIELLE DES TRAVAUX

L'étudiant doit respecter les « *Normes de présentation matérielle des travaux écrits* » adoptées par le Cégep. Ces normes sont disponibles **sous la rubrique « Aides à la recherche »** des centres de documentation du Cégep. Voici l'adresse :

CRD du campus de Longueuil ou CRD de l'ÉNA (même lien pour les deux campus) :

<http://www.cegpmontpetit.ca/biblio>

Politique départementale concernant la présentation matérielle des travaux

Le professeur peut enlever jusqu'à 10 % de la note pour la présentation matérielle.

(7) QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

Politique départementale concernant l'évaluation du français écrit

- **La maîtrise du français et la réussite des études collégiales**

Il est important de posséder une bonne compréhension et une bonne maîtrise de la langue pour réussir ses quatre cours obligatoires de français et pour obtenir son diplôme d'études collégiales;

Pour obtenir ce diplôme, l'étudiant doit réussir ses quatre cours de français ainsi que l'épreuve uniforme de français administrée par le Ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport (une dissertation de 900 mots);

Pour réussir cette épreuve, il faut, entre autres choses, faire moins d'une faute aux trente mots (donc, pas plus de 30 fautes sur 900 mots).

Selon la politique du Cégep, la qualité de la langue doit être prise en compte dans tous les cours, quelle que soit la matière: la maîtrise du français est donc un facteur de réussite dans tous les cours.

- **Les cours de français au cégep: des cours de littérature**

Les cours de français dispensés au Cégep (mis à part certains cours spécifiques, celui de mise à niveau par exemple) sont essentiellement des cours de littérature, qui présupposent une bonne compréhension et une maîtrise assurée de la langue parlée et, surtout, écrite.

Ces cours, et notamment les trois cours de la formation générale commune, sont entièrement consacrés à l'acquisition de compétences littéraires: connaissances stylistiques et historiques; habiletés à lire, à analyser, à rédiger des analyses littéraires, des dissertations explicatives et critiques.

À toutes fins pratiques, il n'y a pas de place dans ces cours pour une étude en profondeur ou une révision systématique des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques, lexicales et typographiques.

- **La maîtrise de la langue: la responsabilité de l'étudiant**

Au Cégep, l'étudiant est le premier responsable de la qualité de son français: chaque étudiant doit veiller à se donner, s'il ne les possède pas déjà, les connaissances nécessaires à une juste compréhension de la langue et à une présentation correcte de ses travaux, qu'ils soient oraux ou écrits.

Chaque étudiant n'est pas pour autant laissé à lui-même: pour l'aider à assumer sa responsabilité à l'égard de la qualité de sa langue, l'étudiant peut compter sur plusieurs ressources:

- a) ses professeurs, que l'étudiant peut rencontrer sur une base individuelle, selon leur horaire de disponibilité ;
- b) le Centre d'aide en français, où l'étudiant trouve des fascicules de théorie sur les différentes règles de grammaire, des exercices avec corrigé, des ordinateurs et des adresses électroniques de sites pour la correction de la langue, des ouvrages de référence tels le *Multidictionnaire*.

Les formules proposées par le Centre d'aide en français sont :

- les rencontres individuelles : l'étudiant qui requiert un encadrement plus soutenu reçoit l'aide d'un autre étudiant pour résoudre ses principales difficultés (inscription recommandée dès le début de la session; attestation en fin de session);

- l'autoapprentissage : l'étudiant travaille ses points faibles et peut bénéficier en tout temps de l'aide des professeurs responsables (date limite d'inscription : la quatrième semaine; attestation en fin de session).

Quelle que soit la formule choisie, l'étudiant développera son aptitude à relire ses textes, à voir ses erreurs et à les corriger.

c) chaque étudiant devrait posséder un dictionnaire et une grammaire.

- **Modalités d'évaluation du français écrit**

Dans les travaux où le professeur juge qu'il y a matière à évaluation du français écrit, la pondération accordée au français écrit est de 30% dans les cours de la formation générale ; le professeur établit la note selon la fréquence des fautes, en fonction du tableau suivant:

Cours	Nombre de mots d'une rédaction	Ratio faute/mots pour obtenir la note de passage pour le code (60%)
601-101	700	1 faute / 44 mots
601-102	800	1 faute / 50 mots
601-103	900	1 faute / 56 mots
601-104	900	1 faute / 56 mots

Le professeur peut refuser d'évaluer un travail à cause de la mauvaise qualité de la langue.

Le Département a adopté la Grille de correction du code, produite par le CAF, pour qu'elle serve de balise à la définition des fautes pénalisées. Cette grille est annexée aux plans de cours.

(8) CENTRE DE LITTÉRATURE

Le Centre de littérature est un lieu de rencontre et de discussion. Les étudiants s'y voient offrir la possibilité de consulter des professeurs du Département de Littérature et de français qui peuvent répondre à certaines questions relatives à la littérature (notions diverses, outils d'analyse, compréhension de certaines problématiques générales propres à un auteur ou à une période littéraire, etc.) ainsi qu'à la méthodologie menant à la rédaction des différents types de travaux demandés dans le cadre des cours de littérature (analyse littéraire, dissertation explicative ou critique). Ces interventions ne peuvent être que d'ordre général, l'étudiant devant toujours s'en référer à son professeur pour les consignes ou questions particulières ou encore pour chercher des réponses précises en lien avec un travail à remettre dans de brefs délais. Cet encadrement est offert selon un horaire affiché au Centre situé à l'intérieur du CAF (local D-2001).

POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES

Tout étudiant inscrit au cégep Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages, les conditions particulières concernant le maintien de l'admission d'un étudiant, la Politique institutionnelle de la langue française, la Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence, les procédures et règles concernant le traitement des plaintes étudiantes.

Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site Web du Cégep à l'adresse suivante : www.cegepmontpetit.ca. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

GRILLE DE CORRECTION DU CODE**O ORTHOGRAPHE****G GRAMMAIRE**

- G1** Accord dans le groupe nominal
- G2** Accord dans le groupe verbal
- G3** Accord du participe passé
- G4** Formes verbales
- G5** Homophones grammaticaux

S SYNTAXE

- S1** Structure
- S2** Concordance verbale
- S3** Marqueurs de relation
- S4** Pronoms et déterminants
- S5** Ponctuation

V VOCABULAIRE (impropriétés, anglicismes, niveau de langue)**T TYPOGRAPHIE**

- T1** Emploi des majuscules
- T2** Règles typographiques